



**Au service  
des peuples  
et des nations**

**PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE  
DÉVELOPPEMENT/TUNISIE**

**Appel à propositions à l'intention des  
organisations de la société civile**

**FORMULAIRE DE PROPOSITION**

*Les propositions peuvent être soumises en langue arabe ou en français. La présentation en français est vivement encouragée afin d'en faciliter le partage avec l'ensemble des partenaires concernés.*

<b>I. Le projet</b>	
<b>1. FICHE DE PROJET :</b>	
Titre du projet	<b>Autonomisation et Engagement des Acteurs Sociaux pour la Lutte Contre la Corruption (Empowerment and Commitment of Social Actors to Fight Against Corruption)</b>
Domaine/thématique du projet	Renforcement des capacités-Formation-Information-Sensibilisation
Localisation du projet (Délégation, Gouvernorat, ville....)	Tout le territoire de la Tunisie, avec une plus grande attention pour les régions de l'intérieur-Gouvernorats de l'Ouest
Population ciblée par le projet	Acteurs sociaux-Militants associatifs- cadres et dirigeants exerçant dans les secteurs publics et privés-organisations professionnelles : ingénieurs, experts comptables, juges, journalistes ;etc
<b>Objectifs</b> du projet	Décrivez le(s) objectif(s) global(aux) que le projet contribue à atteindre ainsi que son objectif spécifique.
<b>Justification/pertinence</b> (Fournir les informations suivantes, en répondant aux questions séparément) :	<ol style="list-style-type: none"><li><b>Pertinence du projet</b> par rapport aux objectifs et priorités de l'appel à propositions. Toute implication agissante des acteurs sociaux dans l'effort national de prévention de la corruption et de diffusion de la culture de l'intégrité et de la redevabilité passe avant tout par la formation et le renforcement des capacités des ces derniers.Le projet vise effectivement à renforcer les capacités des acteurs sociaux par la formation sur les aspects suivants : définition de la corruption, comment se produit-elle, les différentes formes de corruption, les mécanismes de prévention de la corruption d'après les meilleures pratiques internationales, etc.La formation portera aussi sur le leadership associatif en vue de favoriser un positionnement d'avant-garde dans la dénonciation organisée de la corruption (whistleblowing) pour les militants associatifs. Le projet vise aussi à fournir aux acteurs sociaux une plate forme online pour l'apprentissage continue et le partage des</li></ol>

	<p>des expériences et des informations dans ce domaine.</p> <p><b>2. Identification des besoins et contraintes</b>, notamment dans la ou les région(s) ciblée(s).</p> <p>-Il existe un besoin énorme chez les acteurs sociaux dans les régions de l'intérieur dans le domaine de la prévention de la corruption. Ces derniers ne sont pas capables de définir leurs rôles et organiser leur contribution par rapport à l'effort national en matière de gestion de l'intégrité et prévention de la corruption. Les intervenants sociaux, y compris militants associatifs, ainsi que cadres et responsables de l'administration publique peuvent être les relais régionaux pour la stratégie nationale dans ce domaine. Pour cela il est indispensable de créer l'engagement ces derniers. La formation et le renforcement des capacités est l'élément central dans le processus de création de l'engagement souhaité.</p> <p>-La contrainte actuelle qui empêche la réalisation de cet objectif réside dans le fait de l'absence d'expertise et de vision chez les militants associatifs de leur rôle et contribution à la stratégie nationale de lutte contre la corruption</p> <p><b>3. Description des groupes cibles</b> et estimation de leur nombre.</p> <p>-Militants associatifs : Il s'agit des associations de la société civile. Le projet vise à cibler 40 Associations</p> <p>- Membres et responsables des organisations professionnelles : comités régionaux de l'Ordre des Ingénieurs de Tunisie, sections régionales du Conseil Régional du Nord de l'Ordre des Experts Comptables (gouvernorats : Ariana, Bizerte, Manouba, Jendouba, Bèjà et Kef), Chambre du commerce du Nord, Membres des représentations régionales de l'Association Ingénieurs sans frontières : Nombre estimé de la population ciblée : 80 formateurs-Formés</p> <p>-Cadres régionaux de l'administration publique : Chambres régionales de la Cour du Compte- Banques publiques-Directions régionales des Ministères et des entreprises publiques : Nombre estimé de la population ciblée : 120 cadres</p> <p>-Le nombre ciblé à terme est de l'ordre de 8000 personnes formées/sensibilisées : Chacun des 80 formateurs formés s'engage au préalable à former 100 personnes</p> <p><b>4. Comment</b> le projet contribue-t-il à satisfaire les besoins des groupes cibles ?</p> <p>Le projet contribue parfaitement à la satisfaction des besoins des groupes cibles :</p> <p>-D'abord la définition du projet part d'une étude des besoins de la société civile et des acteurs sociaux. Il y a de plus en plus de mouvements sociaux qui s'expriment et revendiquent l'éradication de la corruption. De plus en plus d'ONGs sont créées pour cette cause. D'autres ONGs pourraient voir le jour également si elles trouvent l'assistance requise. Cependant en dépit de cette bonne volonté affichée, Les actions engagées pour le moment par la société civile sont encore loin de contribuer de manière agissante à la stratégie nationale de prévention de la corruption. Ces actions relèvent beaucoup plus de l'émotionnel que de l'action organisée et structurée. Ceci est dû essentiellement à l'absence d'expertise parmi les acteurs de la SC. Ce projet vise effectivement à partager l'expertise qui existe chez les porteurs de ce projet et de la diffuser chez un plus grand nombre d'acteurs.</p>
--	---

	<p>-Ensuite la nature et le contenu de la formation qui sera dispensée aux différents groupes sera adaptée aux spécificités, de chaque groupe. L'approche sectorielle est absolument nécessaire dans la prévention de la corruption. On ne forme pas à la corruption de la même manière des cadres des banques, ceux des entreprises publiques, ceux exerçant des métiers libéraux, tels que les experts comptables ou aussi les militants des associations. Chaque catégorie est exposée à une forme spécifique de corruption. Leur culture de prévention doit être orientée vers les aspects les plus dominants de la corruption dans leurs secteurs respectifs. Les cadres bancaires sont plus concernés par les questions de blanchiment d'argent et de fraude, les cadres de l'administration publique sont plutôt concernés par la corruption dans les marchés publics, et toutes les formes d'abus de pouvoir, alors que les militants associatifs doivent être plutôt formés aux questions de redevabilité sociale, pratiques de dénonciation, diffusion de la culture d'intégrité etc.</p>
<p><b>Résumé</b> descriptif du projet (10 lignes maximum)</p>	<p>Le Projet comprend trois Composantes :</p> <p><b>Composante1</b> :Formation d'un réseau de formateurs et experts à travers la Conduite d'un programme de formation des formateurs en corruption :"<b>Train-the-Trainers Programme</b>",</p> <p><b>Composante2</b> : Conception, mise en œuvre, animation et entretien d'une plate forme online sous forme de Centre Virtuel de Gestion des Connaissances pour l'autonomisation des acteurs sociaux pour la Lutte Contre la Corruption. La plate forme contiendra des connaissances et des informations adaptées au contexte tunisien, des modules en formation en ligne, Les meilleures pratiques internationales et Un service de conseil et d'assistance online pour permettre aux individus qui veulent exposer des dilemmes éthiques ou dénoncer la corruption.</p> <p><b>Composante3</b> : Réalisation d'une étude de perception des causes majeures de la corruption en Tunisie.</p>

2. DESCRIPTION DES ACTIVITES (inclure le titre et la description détaillée de chaque activité)	
Titre	Description
<p><b>Activité 1</b> : Formation consolidée de formateurs en corruption : <b>5 Sessions</b> de formation seront organisées successivement à raison d'une session tous les 40 jours. Durée de chaque session 3 jours</p>	<p>Il s'agit de la sélection des militants associatifs et des cadres de l'administration publique qui veulent recevoir une formation avec l'engagement de reproduire la même formation dans leurs entourages associatifs et administratifs :La formation sera dispensée par des experts internationaux</p>
<p><b>Activité 2</b> : Formation sensibilisation.<b>5 sessions</b> de formation seront organisées</p>	<p>Il s'agit de rencontres de sensibilisation et sessions de formation qui seront organisées au profit des militants associatifs, des membres des organisations professionnelles</p>
<p><b>Activité 3</b> : Conception et lancement d'une plate forme électronique</p>	<p>-Etablissements d'un cahier des charges pour la prestation de service -Sélection d'un bureau de conception selon des procédures transparentes, en faisant jouer la concurrence entre concepteurs</p>

	-Conception de la plate forme et production du contenu
<b>Activité 4</b> :Etude sur la perception de la corruption en Tunisie et ses causes majeures	-Etablissement des termes de références de l'étude :Portée, domaines etc -Sélection d'un cabinet pour réaliser l'étude -Organisation d'un workshop pour le lancement de l'étude et l'identification des principaux axes de recherche -Préparation et validation du questionnaire -Présentation des premiers résultats de l'étude en workshop : discussion et orientations -Organisation d'un troisième workshop pour la validation et la diffusion des résultats de l'étude
Activité 5	
Activité 6, etc.	

### 3. BUDGET DU PROJET :

	<b>-Total : 127.000DT</b> (y compris coût indirects de l'administration et gestion du projet :10.000DT, et des divers et imprévus :6.000DT)
Budget total du projet (TND)	
Montant du financement demandé	*85.000DT
% du financement demandé par rapport au budget total	*67%
Contributions complémentaires (Porteur de projet ou autre partenaire)	*42.000DT

- **Coûts éligibles** : Seuls les « coûts éligibles » peuvent être intégrés dans le budget. Il doit s'agir de coûts réels, non établis sur une base forfaitaire. La décision de financement est subordonnée à la vérification/validation du budget avant la signature du contrat. Cette procédure peut donner lieu à des demandes de clarification ou de réajustements et conduire à des réductions pour toutes rubriques jugées inéligibles ou pas suffisamment justifiées ou définies. En conséquence, le demandeur doit fournir un **budget réaliste et présentant un bon rapport coût/efficacité**.
- **Pour être éligibles, les coûts doivent :**
  - Etre nécessaires à la mise en œuvre de l'action et répondre aux principes de bonne gestion, notamment d'économie et de rapport coût/efficacité ;
  - Avoir été effectivement encourus pendant la période de mise en œuvre du projet ;
  - Pouvoir être enregistrés dans la comptabilité de l'association, être identifiables, contrôlables et attestés par des pièces justificatives originales.

Sous réserve du paragraphe ci-dessus, sont notamment éligibles les coûts directs suivants :

- Les coûts du personnel directement affecté au projet correspondant aux rémunérations des personnes ressources recrutées pour la réalisation du projet<sup>1</sup>. Ces derniers ne doivent pas

<sup>1</sup> Cette rubrique n'a pas vocation à couvrir le coût du personnel du porteur de projet, dont une quote-part, correspondant à l'utilisation par le projet, est prise en compte dans le cadre des coûts indirects (ou frais de gestion), établis de manière forfaitaire.

- excéder les coûts normalement supportés par l'association et les prix du marché, à moins qu'un tel dépassement ne soit justifié ;
- Les frais de voyage/séjour du personnel participant au projet, pour autant qu'ils soient nécessaires et n'excèdent pas les frais habituels supportés par l'association. En tout état de cause, les taux de prise en charge ne doivent pas excéder les barèmes applicables au sein des Nations unies ;
  - Les coûts d'acquisition de fournitures, de location d'équipements ou services pour les besoins spécifiques du projet, pour autant qu'ils correspondent à ceux du marché ;
  - Les coûts résultant d'exigences posées par le PNUD (traduction, rapports, etc.).
- Provision pour imprévus : Une réserve pour imprévus, plafonnée à 5% du montant total des coûts directs éligibles, peut être incluse dans le budget du projet. Toutefois, elle ne pourra être utilisée qu'avec le consentement préalable du PNUD.
  - Coûts indirects (frais administratifs) éligibles : Un montant forfaitaire, plafonné entre 7% et 11%<sup>2</sup> des coûts éligibles, est inclus au budget pour couvrir les frais administratifs générés par la mise en œuvre du projet.

#### 4. METHODOLOGIE ENVISAGEE :

- Description détaillée des éléments suivants :
  - **Stratégie/Approche de mise en œuvre du projet ;:**  
La stratégie qui sera déployée pour la mise en œuvre du projet sera basée sur l'implication et la recherche d'engagement des bénéficiaires de la formation ainsi que des institutions qu'ils représentent (ONGs, Organisations professionnelles, administration et entreprises publiques, etc) .Le bénéficiaires de la formation seront admis sous réserve d'un engagement de leur part et de la part des institutions qu'ils représentent à reproduire la formation reçue dans leurs entourages respectifs. Ainsi, le projet sera réalisé sur la base d'une approche participative et partenariale qui vise l'engagement à long terme des bénéficiaires.Les associations qui portent ce projet , en l'occurrence ISF ? la FMOI et la GIACC possèdent une longue expérience dans ce . genre de projets. Elles ont conduit dans le passé des projets similaires de « train-the-trainers'' ayant donnée d'excellent résultats en Tunisie et en Afrique.
  - **Suivi et évaluation des activités ;**  
Il y aura deux types de suivi.Un suivi pendant la phase de déroulement du projet pour garantir l'accomplissement des objectifs du projet. Un autre suivi sera déployé après la fin du projet pour garantir que les bénéficiaires se sont bien appropriés les outils de la formation et s'engagent à long terme.L'objectif du projet vise à créer un réseaux d'experts qui portera sur le long terme les ambitions et les objectifs du projet en matière de diffusion de la culture de l'intégrité et d'implication effective dans la contribution à la stratégie nationale
  - **Description de la participation et du rôle des groupes cibles, des autorités locales, etc. dans la mise en œuvre du projet ;**  
Les groupes cibles seront à la fois des bénéficiaires et des partenaires. Bénéficiaires pendant la phase première du projet , ensuite chaque bénéficiaire sera un élément actif du réseau qui sera constitué. Ce réseau devra s'engager sur le moyen et le long terme sur des objectifs de formation, sensibilisation et engagement dans la prévention de la corruption. Les autorités locales seront-elles aussi appelées à désigner des représentant pour recevoir la formation et s'engageront aussi à définir leurs stratégies de lutte contre la corruption.

<sup>2</sup> Le taux de coûts indirects est fixé à 11% pour les petites subventions, 9% pour les moyennes subventions et 7% pour les grandes subventions.

- Ressources humaines (équipe) chargées de la mise en œuvre du projet (par fonction, joindre les CV des membres de l'équipe) ; Cinq experts tunisiens et étrangers contribueront à la réalisation de ce projet et seront sa cheville ouvrière (voir CV ci-joints) .En plus il y aura le staff qui est présenté dans la section 2 (description de l'Association)
- **Moyens nécessaires pour la mise en œuvre du projet (équipements, matériels, etc.)** : seuls les matériels fongibles<sup>3</sup> (sauf exception) peuvent être acquis sur le projet, le porteur de projet devant utiliser ses propres bureaux et équipements pour la mise en œuvre des activités.

Nous nous engageons à mettre leurs moyens , bureaux, voitures, équipements nécessaires à la disposition du projet

- **Durée et début de mise en œuvre du projet :**

- La durée d'exécution du projet devra être étalée sur une période d'au maximum un an.
- La période de début du projet doit être clairement indiquée, en sachant qu'elle ne commence à courir qu'au jour de la validation du projet par le PNUD ;
- Le financement accordé couvrira seulement les activités à venir (pas de prise en charge d'activités à titre rétroactif).

## 5. PLAN DE TRAVAIL :

- Indiquez de quelle manière l'action va améliorer la situation des groupes cibles et leurs capacités techniques.
- Quantifier les résultats attendus autant que possible, notamment le nombre de personnes potentiellement touchées (pour les projets de sensibilisation, par exemple).

Résultats escomptés + indicateurs	Activités planifiées	Cadre chronologique				Partenaire de mise en œuvre	Budget planifié	
		T1	T2	T3	T4-T5		Description budget <sup>4</sup>	Montant
-Formation consolidée de 80 Formateurs en corruption	-5 Sessions de formation de formateurs	Janvier2012	Fin Fév 2012	Avril2012	-- Mai2012 Juin2012	-Membres de la coalition plus organisations professionnelles	-Hébergement plus repas -Logistique+communication+ administration du programme -Experts/formateurs	-20.000DT  -9.000DT  -11.000DT
-Formation sensibilisation pour 120 personnes	-5 sessions de formation	Mars	Avril	Mai	-Juin -Juillet	-ISF-FMOI/CLCC-GIACC-O.Experts comptable-Associations-Org Prof	-Hébergement plus repas -Logistique+communication+administration -Experts/formateurs	-14.400DT -3.600 -4.000
- Plate forme électronique	- Conception-Développement-entretien-production contenu	-Jan2012 : lancement conception :consultation-sélection cabinet concepteur	Fév :production contenu	-Mars Lancement plateforme		-Membres de la coalition plus experts et concepteur	-Conception technique de la plateforme - Production de contenu +maintenance +mise à jour	-16.000DT -12.000 DT

<sup>3</sup> Il s'agit essentiellement des consommables et matériels assimilés, par opposition aux biens durables.

<sup>4</sup> Par exemple : Consultants, ateliers, réunions, frais de transport, etc.

- Etude sur les causes Majeures corruption	-Réalisation d'une étude de perception sur les causes majeures de la corruption	-Fév 2012 : Termes de référence de l'étude	Mars-Sélection du bureau et experts chargés de l'études sur une base transparente et concurrentielle	-Avril : Workshop 1 :présent ation méthodologie et étendue de l'étude	-Mai-Juin-Juillet : Enquête et analyse des premiers résultats	Membres de la coalition plus experts et	-Honoraires experts -Trois workshops : *Validation approche *Discussions et approbation *Diffusion des résultats	-15.000DT -6.000 DT

## II. LE PORTEUR DE PROJET (ASSOCIATION) :

### 1. FICHE D'IDENTITE :

<b>Dénomination complète</b>	<b>Ce projet sera porté par une coalition des 4 associations suivantes :</b> -Association : Ingénieurs Sans Frontières-Tunisie (association de droit tunisien-Publié au Journal Officiel N59 Page3217) -Fédération Mondiale des Organisations d'Ingénieurs-Commission permanente de lutte contre la Corruption- dont le siège est à Tunis, Bureau de droit tunisien.Journal Officiel N40 Mai 2007) -Global Infrastructure Anti-corruption Centre-Bureau de Tunis -Conseil Régional du Nord de l'Ordre des Experts Comptables-couvrant les Gouvernorats : Ariana- Mannouba-Bizerte-Jendouba-Béjà et Kef
<b>Acronyme (le cas échéant)</b>	ISF/FMOI-CLCC/GIACC-Tunis/COEC-Nord
<b>Adresse postale</b>	BP—88 Monplaisir 1073 Tunis
<b>Téléphone</b>	71905696-71905975/26751559
<b>Adresse électronique</b>	Kayadi@topnet.tn--Kayadi@planet.tn
<b>Site Internet (s'il y a lieu)</b>	
<b>1<sup>ère</sup> personne contact + n° tél</b>	Kamel Ayadi –Président Fondateur 26751559
<b>2<sup>ème</sup> personne contact + n° tél</b>	Rym Médiouni-99980404
<b>3<sup>ème</sup> personne de contact + n° tél</b>	Jamel Abidi98271261
<b>Compte bancaire</b>	

### 2. DESCRIPTION DE L'ASSOCIATION :

- **Date de création de l'association et début de ses activités** :Les membres de la coalition ont été créés respectivement :ISF créée en 2011/FMOI-CLCC-Bureau de Tunis créée en 2002/ GIACC-Bureau de Tunis créée en 2010
- **Domaines d'intervention de l'association** : Les trois associations membres de la coalition interviennent exclusivement dans le domaine de la lutte contre la corruption

- **Activités principales de l'association** : Organisation de workshops de formation- études sur la corruption- organisation de séminaires- fournir l'assistance aux entreprises pour la mise en œuvre des mécanismes de la prévention de la corruption dans le management, participation à des expertises et des consultations dans le domaine de la corruption
- **Siège social et /ou représentations locales** :Tunis , 45 Avenue du Japon Appartement B22 Monplaisir
- **Personnel permanent et qualifications** :
  - 1 :Un cadre supérieur (ingénieur Général avec 27 ans d'expérience dans le domaine associatif, ayant exercé des responsabilités de leadership d'organisations nationales, régionales et internationales, ainsi que des responsabilités comme dirigeants d'entreprises
  - 2--Un Chef de Projet : Ingénieur principal avec 6 an d'expérience
  - 3-une assistante cadre (bac plus 6)
  - 4- un coursier

### 3. CAPACITE DE GESTION DU PORTEUR DE PROJET :

#### ☞ **Expérience similaire :**

Fournir une description des activités exécutées par votre organisation au cours des 6 mois derniers mois dans des domaines liés à l'objet de l'appel à propositions ou tout autre domaine similaire, en prenant soin d'indiquer pour chacune les éléments ci-dessous:

- Zone d'intervention
- Résultats réalisés
- Coût total du projet
- Source de financement (+ montants des subventions reçues)

#### **Les membres de la coalition d'associations ont réalisé les activités suivantes pendant les six derniers:**

- **Activité1**-Organisation d'un séminaire international le 20 Octobre sur les exigences de transparence et de prévention de la corruption dans le secteur financier .Nombre de participants 300, y compris des PDG et cadres de banques et d'assurances. Le séminaire a eu lieu en présence du gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie : **Résultats** : Plus d'une centaine de dirigeants d'entreprises, banques et assurances informés et sensibilisés sur la nécessité d'introduire les mécanismes de prévention de la corruption dans la pratique managériale conformément aux meilleures pratiques internationales . **Coût** : 10 Mille DT . **Source** : sponsors

-**Activité2**- Organisation de deux sessions de formation sur les mécanismes de la prévention de la corruption dans les entreprises : Les deux sessions ont eu lieu les 22-23 et 24 Octobre et 85 Participants parmi les cadres des entreprises et les dirigeants des associations et organisations ont pris part aux deux sessions **Résultats** : Formation de 85 cadres et dirigeants associatifs sur les mécanismes de prévention de la corruption . **Coût** : 25 Mille DT . **Source** : Dons de la Banque Mondiale , plus contribution des entreprises

-**Activité3**-Participation, en tant que conférenciers ou simple participant à plus d'une dizaine de séminaires, workshops, conférences organisées sur le sujet de la corruption pendant les six derniers mois :

**Activité3**- Organisation d'une conférence internationale en Tunisie sur la corruption dans le secteur des affaires .La conférence a eu lieu le 21 Avril à l'IACE avec la participation de 300 cadres et responsables d'entreprises : **Résultats** : Plus d'une centaine de dirigeants d'entreprises, publiques et privées informés et sensibilisés sur la nécessité d'introduire les mécanismes de prévention de la corruption dans la pratique managériale conformément aux meilleures pratiques internationales . **Coût** : 9500 DT . **Source** : fonds propre plus contribution des co-organisateur et sponsors ( Ambassade des Pays –Bas, FTUSA )

**Activité4**- Organisation de 4 workshops de formation d'une durée variant de un à trois jours chacun : 23-24 et 25 Avril—15Mai – 20,21 Juin-10-11-12 Juillet. **Coût** :15 Mille DT. **Source** : Financement du



Ministère des Affaires Etrangère du Royaume des Pays-Bas

-Organisation d'une conférence internationale sur le rôle de la loi dans la prévention de la corruption : conférence organisée les 28 et 29 Juin en collaboration avec the World Justice Project :

**Coût** : environ 30 Mille dinars **Source** : entièrement couverts par le World Justice Project

☞ **Ressources de l'association :**

Description détaillée des différentes ressources à la disposition de votre organisation.

Fournir les informations suivantes sur la base des comptes de gestion et du bilan de l'association :

- Nombre de personnes employées à plein temps et à temps partiel par fonction (gestionnaires de projet, comptables, experts, etc..) avec indication du lieu d'affectation (**la réponse à cette question est donnée dans le point 2 Description de l'Association;**
- Matériel et bureaux ;-**Equipements Informatiques :Trois ordinateurs-quatre imprimantes, scanner , photocopieur, vidéo projecteurs- 4 bureaux- un salon- 6 chaises-8 armoires**
- Financements obtenus précédemment. : **Financement accordé par le Ministère des Affaires Etrangère du Royaume des Pays-Bas ; Financement obtenu de la part de la Banque Mondiale( Civil Society Fund)- financement obtenu comme contribution des entreprises- Une indemnité annuelle fournie par la FMOI-**

**Liste de contrôle :** Vous pouvez utiliser cette liste de vérification pour vous assurer que les éléments de votre dossier sont complets, afin d'éviter tout rejet éventuel :

Eléments à vérifier	oui	non
Le formulaire a été utilisé pour la demande de subvention et bien rempli	<b>OUI</b>	
Le budget est présenté dans le format requis et est joint	<b>OUI</b>	
Le Plan de travail du projet est indiqué	<b>OUI</b>	
Les pièces justificatives et autres documents requis sont fournis	<b>OUI</b>	
La déclaration ci-dessous est remplie, datée et signée	<b>OUI</b>	

### III. DECLARATION ET SIGNATURE AU NOM DE L'ASSOCIATION

Je soussigné(e), en ma qualité de personne responsable du porteur de projet, certifie sur l'honneur que les informations fournies ci-dessus sont exactes et accepte, le cas échéant, de prêter concours à toute mesure de vérification éventuelle :

Date: Tunis 26 Novembre 2012

Nom: Kamel Ayadi

Signature:

Fonction : Président fondateur

Cachet :

NB. Avant la signature du contrat, les demandeurs sélectionnés doivent fournir une fiche signalétique financière, provenant de la banque auprès de laquelle les paiements seront effectués.